

Service public territorial



PLEIN AIR

ET SI ON VIVAIT
À L'EXTÉRIEUR ?

PAGE 8



CARTES DE VISITE

ELLES ET ILS TÉMOIGNENT DANS CE NUMÉRO



GARDEZ LEUR CONTACT
ET RESTEZ EN RELATION



CLAUDE POISSENOT (P17)

Sociologue-chercheur à l'IUT
« Métiers du livre » de Nancy
claude.poissenot@univ-lorraine.fr



MALIK DIALLO (P18)

Directeur des bibliothèques
municipales de Rennes, président
de l'Association des directrices
et directeurs des bibliothèques
municipales
lesmediatheques-rennesmetropole.fr



CYNTHIA SINIGAGLIA (P6)

Formatrice pour le CNFPT
cynthia.sinigaglia@free.fr



FABIEN RUINET (P19)

Maire de Talant
f.ruinet@talant.fr



PHILIPPE PILYSER (P28)

Développeur territorial, Communauté
de communes Flandre intérieure
ppilyser@cc-flandreinterieure.fr



FABIEN ESCALAS (P10)

Maire de Laymont
fabaska@orange.fr



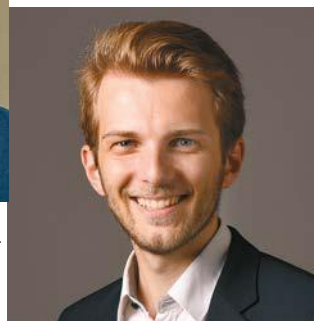
ANASS BEN HADDOU (P24)

Conseiller formation CNFPT Grand Est
anass.benhaddou@cnfpt.fr



PHILIPPE DENIS (P30)

Formateur pour le CNFPT
denphilippe@protonmail.com



VALENTIN LUNGENSTRASS (P12)

Adjoint au maire de Lyon,
en charge de la mobilité
valentin.lungenstrass@mairie-lyon.fr



LAURE COMMARET (P24)

Directrice du conservatoire
Romilly-sur-Seine
lcommaret@mairie-romilly-
sur-seine.fr

5

IDÉES

OUVERTURE P. 5

NOTRE INVITÉE P. 6

Cynthia Sinigaglia, « Management : l'intelligence émotionnelle nous aide à agir »

LE GRAND FORMAT P. 8

TOUT LE MONDE DEHORS !



Service public territorial

N° 45 – Octobre 2021

Bimestriel publié
par le CNFPT

Service public territorial
80, rue de Reuilly
75012 Paris

Directeur de la
publication :
François Deluga

Co-directeurs
de la publication :
Laurent Trijoulet,
Alexandra Weinstein

Rédacteur en chef
délégué :
Xavier Gloubokii

Rédactrice en chef :
Natacha Pijselman

Rédaction :
Hugues Boulet,
Yann Cabaret,
Virginie Fauvel,
Valérie Lachenaud,
David Rey

Crédits photo :
Muriel Chaulet – Ville
de Lyon,
Christophe Le Devehat,
CCSaves32-Nicolas Héry,
Sipa Press : F. Scheiber,
Philippe Ruault, Getty.

Illustration :
Stereographic

Mise en page :
studio graphique
du CNFPT

Abonnements :
01 55 27 41 36,
corinne.coitou@cnfpt.fr

Impression :
Léonce Deprez
Imprimerie

ISSN 2118-0083

Tirage :
25 000 exemplaires.

15

TENDANCES

OUVERTURE P. 15

Actualité législative, juridique et territoriale

ÇA FAIT DÉBAT P. 16

Lecture, grande cause nationale

ON ANTICIPE P. 20

JO 2024 : des opportunités en or
pour les collectivités

23

ACTIONS

OUVERTURE P. 23

Des formations face au défi
de l'urgence climatique

SUR LE TERRAIN P. 24

L'évaluation des élèves au conservatoire

PANORAMA P. 26

Développement économique local :
une offre à la hauteur des enjeux

IL TÉMOIGNE P. 30

En ludopédagogie, nous prenons
le jeu au sérieux

SUR LE WEB

VOS LIENS VERS LES TENDANCES ACTUELLES



RÉSILIENCE

Une web-conférence « Résilience territoriale : quels bénéfices pour la transition écologique ? » organisée par actu-environnement.com en partenariat avec le Salon des maires et des collectivités locales (SMCL) est à retrouver sur YouTube. L'occasion de découvrir les synergies possibles entre quête de résilience territoriale et avancées environnementales.

[youtube.com/Actu environnement](https://youtube.com/Actu%20environnement)

Économie populaire 

Au cours de la visioconférence « Économies populaires : vulnérabilités et ressources », l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) partagent leurs travaux et réflexions autour des économies populaires/économies informelles.

[linkedin.com/Rés0 Villes](https://linkedin.com/Rés0Villes)

Film corporate

La vidéo du BiblioPôle de Maine-et-Loire a décroché le prix de la catégorie Collectivités Territoriales lors du 2^e festival du film corporate qui s'est tenu en juillet sur le bassin d'Arcachon. Avec beaucoup d'humour, le film explique toutes les missions des bibliothécaires du Département, en les imaginant membre de « La Confrérie des Tourneurs de Pages. »

[youtube.com/Département de Maine-et-Loire](https://youtube.com/Département%20de%20Maine-et-Loire)



BONNES PRATIQUES

@ObservatoireRS vous fait découvrir les nommés #Hashtags2021 désignant les meilleures actions des collectivités territoriales sur les médias sociaux, parmi plus de 200 idées.

twitter.com/ObservatoireRS

ETS

Les 1^{er} et 2 décembre 2021, @INET_CNFPPT organise la 24^e édition des ETS, le rendez-vous des cadres territoriaux. Un lieu d'échange, de réseau et de partage entre pairs à découvrir à Strasbourg ou à distance.

twitter.com/inet_cnfppt

Mobilités 

Transdev propose un replay d'une présentation d'innovations pour une mobilité toujours plus durable et inclusive à l'occasion de la « 1^{ère} Rencontre Inspirante » organisée par Mulhouse Alsace Agglomération.

facebook.com/TransdevGroup

IDÉES

La vie à l'extérieur



ÉDITO

FRANÇOIS DELUGA

Président du CNFPT, Maire du Teich

 @Francoisdeluga

« L'importance de la vie en plein air »

Les indicateurs de la crise sanitaire qui touche le monde depuis plus de dix-huit mois semblent s'orienter depuis plusieurs semaines, en France, à la baisse. Bien sûr, des disparités sur le territoire national subsistent encore, notamment en outre-mer. Mais la vaccination a permis de passer le cap de la quatrième vague sans que notre système de santé ne soit totalement submergé. Bien entendu, nous devons rester vigilants, les derniers mois nous enseignent qu'il vaut mieux être prudents.

Parmi les conséquences de cette crise, il y a la redécouverte et le changement de notre rapport aux espaces extérieurs. Ainsi, dans beaucoup de villes, on constate par exemple une extension des terrasses de cafés et restaurants, entraînant de fait une réappropriation de l'espace public.

Autre effet, sur l'architecture celui-là, où l'on constate qu'à la faveur du confinement, l'importance des balcons est mieux appréhendée et de plus en plus répandue.

Les classes en plein air répondent elles aussi à une problématique de crise sanitaire, mais également et plus largement au constat que nos enfants sortent de moins en moins et sont de plus en plus prisonniers des écrans.

Autant de tendances qui viennent nous interroger sur notre rapport aux espaces extérieurs et mettent en lumière, au-delà du regain d'intérêt pour la « vie en plein air », notre rapport à la nature dans un contexte où les bouleversements climatiques nous obligent.

CYNTHIA SINIGAGLIA

« MANAGEMENT : L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE NOUS AIDE À AGIR »

CYNTHIA SINIGAGLIA

Formatrice pour le CNFPT

Formatrice pour le CNFPT depuis dix ans, Cynthia Sinigaglia est coach en développement personnel et pédagogue de la voix. Elle a affiné ses connaissances sur l'intelligence émotionnelle auprès de coachs internationaux. Elle familiarise les agents des collectivités locales à ce concept depuis trois ans.

Né aux États-Unis, le concept d'Intelligence émotionnelle (IE) reste relativement méconnu en France. Venant en complément du quotient intellectuel, il permet pourtant de comprendre nos émotions, celles des autres et d'améliorer nos décisions, comme l'explique Cynthia Sinigaglia, formatrice pour le CNFPT.

Qu'est-ce que l'intelligence émotionnelle (IE) ?

C.S. : C'est la capacité à accueillir, comprendre et utiliser ses émotions, en interaction avec d'autres personnes. L'IE existe depuis toujours mais sa conceptualisation par des psychologues a été élaborée aux États-Unis dans les années 1990. Auparavant, on se concentrait sur une intelligence plus rationnelle, purement cognitive, mesurée par des tests de quotient intellectuel (QI). Mais on s'est rendu compte que ce n'était pas forcément représentatif du succès des gens par la suite. Des études et recherches ont montré que les émotions peuvent prendre le pas sur le raisonnement, qu'elles le conditionnent. C'est pourquoi les informations sur l'IE complètent l'analyse. Mais il n'est pas nécessaire de passer par le QI pour se faire une idée de cette dernière.

Quelle est la place de l'IE dans un contexte professionnel et les politiques de ressources humaines ?

C.S. : La problématique de l'IE s'est beaucoup posée dans le domaine du management et celui des ressources humaines. Les recruteurs peuvent poser des questions en relation avec l'IE afin de détecter des talents. Mais le concept n'est connu que depuis peu dans les RH en France et n'est pas encore très exploité. Et le sujet des émotions reste relativement tabou. En management, on a longtemps préconisé de rester purement factuel, rationnel. En même temps, nous ne sommes qu'émotions. Nous ne sommes pas « autre » au travail et en dehors. Nous nous permettons des choses différentes dans notre vie privée et dans notre vie professionnelle, mais nous restons la même personne, avec notre construction unique.

À quoi servent les formations sur l'IE pour une organisation (entreprise, administration...) ?

C.S. : Le but est d'abord de faire comprendre la notion d'IE, puis d'aider à identifier nos émotions. Celles-ci cachent des informations sur nous-mêmes, comme des messages du cerveau permettant de comprendre ce qui correspond à nos valeurs



« Pour les encadrants, les progrès à faire dans le domaine de l'intelligence émotionnelle sont nombreux. Après avoir suivi une formation sur le sujet, ils appréhendent différemment la manière d'interagir avec les agents et la gestion des conflits. »

Cynthia Sinigaglia



Toutes nos formations sur l'intelligence émotionnelle sont à consulter sur cnfpt.fr

et ce à quoi nous aspirons. Et en fonction de cela, nous allons pouvoir comprendre et agir. Pour les manageuses et managers, ces formations ont pour but de les aider à repérer leurs propres fonctionnements émotionnels, à identifier chez leurs collaborateurs ce qui se passe, à se comporter d'une manière adaptée, à gérer un conflit entre eux et un collaborateur ou entre agents. Il existe aussi des formations pour les agents où l'on parlera plutôt de la gestion du conflit entre eux et un autre agent. Ces formations sont strictement confidentielles et aucun retour n'est fait au service RH. Mais l'organisation en retire un résultat, à savoir plus de sérénité et au final, plus de performance dans le travail.

L'intelligence émotionnelle peut-elle aider à mener à bien la transformation publique dans les collectivités locales ?

C.S. : En tout cas, la demande des agents sur cette question est forte. Et pour les manageuses et managers des collectivités locales, les progrès à faire dans ce domaine sont nombreux. Quand ils arrivent en formation, un monde nouveau s'ouvre à eux. Dans ce cadre réglementé et hiérarchisé qu'est l'administration, il pourrait paraître compliqué de mettre en application l'IE, mais les formations réalisées montrent que la chose est tout à fait envisageable. Il sera notamment possible de travailler sur la transformation publique. Les transformations publiques et les réorganisations peuvent entraîner des changements de fonctions ou de postes qui sont très compliqués à gérer émotionnellement. Ils vont générer de la crainte, de la peur chez les agents. L'IE va permettre de travailler sur la meilleure manière d'accueillir ces émotions.



L'OFFRE TRANSVERSE DU CNFPT

De plus en plus de collectivités sont soucieuses de proposer des activités extérieures à leurs usagers. Pour accompagner leur démarche, le CNFPT propose de nombreuses ressources sur ce sujet en fonction des domaines d'application. Ainsi, l'offre de services en lien avec les politiques éducatives aborde le sujet de l'éducation en plein air régulièrement sur sa e-communauté « politiques éducatives⁽¹⁾ ». Par ailleurs, cette question de l'éducation à l'environnement et au développement durable est également traitée dans le dernier podcast Educast⁽²⁾ mis en ligne et lors de deux webinaires les 2 et 9 décembre prochains⁽³⁾. Concernant le sport, au niveau national, le CNFPT accompagne le développement maîtrisé des sports de nature à travers le partenariat historique avec le Pôle ressources national des sports de nature (PRNSN) du ministère chargé des sports.

Les formations développées par le PRNSN vont de la définition du cadre législatif à sa mise en œuvre sur le terrain et mêlent agents de l'État et agents territoriaux. La e-communauté « Politiques et pratiques sportives enjeux et prospective » est également riche d'information et de ressources sur ce sujet.

[1] e-communaut.es.cnfpt.fr

[2] e-communaut.es.cnfpt.fr/sites/default/files/fichiers_partages/educast_sept_2021.mp3

[3] cnfpt.fr/se-former/se-formerautrement/participer-a-nos-evenements



TENDANCE

TOUT LE MONDE DEHORS !

Classes en plein air, extension des terrasses des cafés et restaurants... Avec la crise sanitaire et la crainte de la contamination dans les espaces confinés, les politiques publiques réaffirment l'importance des espaces extérieurs. Cette question traverse toutes les politiques territoriales et remet parfois en cause nos modèles sociétaux, établis depuis des années. Mais les classes en plein air ne sont pas seulement une réponse au coronavirus. Elles résultent aussi du constat que nos enfants sortent de moins en moins et que cela a des conséquences sur leur santé physique et morale. Aucun domaine n'échappe à ces bouleversements, y compris le logement social. À la faveur du confinement, des architectes ont pris la plume pour réclamer un « droit au balcon » ouvert à tous, y compris pour les plus petits appartements. Autant de tendances qui remettent en cause l'équilibre instauré entre espace intérieur et espace extérieur et se traduisent par un regain d'intérêt pour « la vie en plein air. »



Laymont (32)

Grandir dehors

Hiver comme été, qu'il pleuve ou qu'il vente, pas une semaine se passe à Laymont, sans que la classe ne soit invitée à se produire en plein air. Une innovation qui découle de la décision de la communauté de communes du Savès, en octobre 2020, de rejoindre le projet « Grandir dehors. » L'école de Laymont, petite commune de 220 habitants, fait partie des quatre établissements à se lancer dans l'aventure. « *Il n'y a pas de règles prédéfinies : les enfants sortent pour une demie-journée ou une journée, pour faire cours ou pour planter des arbres, étudier la nature, etc.* », raconte Fabien Escalas, maire du village. Une ouverture sur l'extérieur possible car tout le monde joue le jeu : un sponsor a fourni des vêtements de pluie, la mairie met à disposition les équipements publics, les parents accompagnent les sorties, des associations participent aux activités. De leur côté, les enfants saluent l'initiative. « *Depuis que l'on systématise les sorties, ils sont de plus en plus nombreux à s'inscrire à l'ALAE, l'accueil de loisirs associé à l'école.* » Et si les enfants ne demandaient qu'une chose, se déconfiner ?



Fiche projet

Contexte :

- Un double constat : les risques de contamination en milieu scolaire sont réduits à l'air libre ; les enfants passent de moins en moins de temps à l'extérieur, ce qui a des conséquences sur leur santé physique et psychique.

Initiatives :

- Déploiement du programme « Grandir dehors. »
- Mobilisation des ressources du village pour multiplier les occasions de sorties pendant les heures de classe.

FABIEN ESCALAS

Maire de Laymont

« Faire ressortir les enfants est une priorité, y compris en milieu rural. Toutes les études montrent que les enfants sortent de moins en moins, du fait notamment de la part croissante des écrans dans leur emploi du temps. Dans mon enfance, mes parents se battaient pour que je rentre à la maison. Le phénomène s'est inversé : désormais, les parents ont toutes les peines du monde à « arracher » les enfants de leurs écrans. C'est vrai ici aussi, à Laymont : nous avons été la première

commune du Gers à obtenir la fibre optique...

L'enjeu de reconexion des enfants à la nature, à l'espace extérieur nous concerne donc au même titre qu'en milieu urbain. On peut très bien vivre dans un cadre privilégié, magnifique et ne pas y prêter attention. Sur ce plan, la crise sanitaire a joué un effet positif car elle a amené les habitants à réouvrir les yeux sur les richesses de notre territoire. Nous n'avons jamais autant marché que maintenant ! »



Strasbourg (67)

Les terrasses élargies et régulées



La crise du Covid aura consacré les terrasses des cafés et des restaurants. Les pouvoirs publics ont misé sur elles lors des déconfinements, considérant que les risques de contamination étaient minorés à l'air libre. Et pour rendre possible la distanciation sociale, la plupart des villes ont conjugué création, extension des terrasses et exonération des droits.

Ces terrasses éphémères vont-elles perdurer après la pandémie? Probablement. Paris a montré l'exemple en juin dernier en décrétant qu'elles deviendront estivales et seront donc pérennisées.

Cette extension des terrasses peut entraîner des conflits d'usage. Les terrasses empiètent sur les places de stationnement. Cela va dans le sens de l'histoire, mais les habitants ne sont pas toujours d'accord avec ce point de vue. Par ailleurs, ils peuvent se trouver gênés par le bruit des terrasses à l'heure de l'apéro. Enfin, les terrasses peuvent compliquer la circulation des personnes en situation de handicap.

Comment prévenir ces conflits ? Strasbourg, qui est très bien pourvue en terrasses (600 au total, dont la moitié dans le centre-ville), montre la voie. Elle a pris les devants quelques jours avant l'ouverture des terrasses, au printemps dernier, pour annoncer la création d'une commission terrasse chargée d'étudier les demandes d'autorisation et d'extension. Celle-ci inclut toutes les parties prenantes, dont les riverains et des représentants de personnes en situation de handicap. Parallèlement, une brigade d'agents de surveillance de la voie publique a été créée pour faire appliquer les règles et éviter les débordements.

Deux initiatives inspirantes pour les villes tentées par la pérennisation des terrasses éphémères...



Fiche projet

Contexte :

- Dans le cadre de la réouverture des terrasses des cafés et restaurants le 19 mai 2021, souhait de la municipalité de prévenir les débordements et les conflits d'usage entre les clients des bars, les résidents, piétons, cyclistes et personnes en situation de handicap.

Initiatives :

- Création d'une commission terrasse chargée d'étudier les demandes d'autorisation et d'extension.
- Mise en place d'une brigade d'agents municipaux pour réguler les terrasses.

JEANNE BARSEGHIAN

Maire de Strasbourg

« L'enjeu est d'avoir un dispositif qui soit clair, dont les règles soient bien posées, pour tout le monde. Il est bien légitime qu'il y ait une extension des terrasses vu le contexte économique, mais il est tout aussi légitime que l'on soit attentif à un usage apaisé et équilibré de l'espace public. »



Lyon (69) Inspirée par les superblocks de Barcelone

En 2014, Barcelone inventait le concept des superblocks, un nouveau modèle d'urbanisme qui vise à créer, au sein de la ville, des mini-quartiers où la circulation automobile est réservée aux résidents. Pour bien comprendre, il faut imaginer la ville comme un damier, une juxtaposition de carrés. À l'intérieur de chacun d'eux, peuvent circuler les résidents et les livreurs, à moins de 10 km/h. Les non-résidents, eux, sont cantonnés à la périphérie. La circulation est ainsi apaisée, les voies de circulation réduites et une partie de l'espace extérieur est réinvesti par les habitants. Le retrait des voitures libère en effet de la place pour des espaces verts, des bancs, les jeux des enfants, des commerces ou équipements publics.

Inspirée par ce modèle, l'équipe municipale de Lyon a commencé à réfléchir à sa transposition. L'idée est à la fois de prendre en compte ces logiques pour la transformation des quartiers existants et la conception de nouveaux quartiers. Une première réunion publique a notamment été réalisée pour présenter le modèle des superblocks aux habitants dans le cadre du projet de transformation du quartier du siège de la Métropole de Lyon, dans le 3^e arrondissement.

Fiche projet

Contexte :

- Souhait de la nouvelle équipe municipale de Lyon de réduire la place de la voiture et de rendre la ville aux piétons, cyclistes et habitants.

Initiative :

- Réflexion et concertation lancées en vue d'adapter le modèle barcelonais des superblocks à certains quartiers.

VALENTIN LUNGENSTRASS

Adjoint au maire de Lyon,
en charge de la mobilité

« L'idée de s'inspirer des superblocks barcelonais a émergé pendant la campagne municipale, lorsque nous avons réalisé un benchmark des différentes expériences internationales d'apaisement de la ville et de reconquête de l'espace public par rapport à la voiture. La démarche de Barcelone est intéressante, car elle part de l'existant (le plan quadrillé, orthogonal imaginé par Cerdà en 1860, au départ pour faciliter la circulation des voitures) et parvient à le faire évoluer au profit des piétons et résidents. À Lyon, les solutions déployées différeront probablement en fonction des quartiers. Le 6^e arrondissement, très rectiligne, semble compatible avec le concept des superblocks ; d'autres quartiers nécessiteront des aménagements. L'idée n'est pas de plaquer le modèle de Barcelone mais d'imaginer un modèle de superblocks à la lyonnaise, adapté à chaque quartier, en concertation avec les habitants. »



Étel (56)

Le camping, toute l'année

Jusqu'ici, Étel était surtout connu des cruciverbistes et des contemporains d'Alain Bombard. « *Étel, c'est « Petit port de pêche en quatre lettres »!* » s'amuse Guy Hercend, maire de la ville. C'est aussi l'endroit qu'a choisi en octobre 1958 Alain Bombard pour tester son radeau de sauvetage dans des conditions extrêmes. Neuf hommes périrent, dont huit étellois.

Depuis deux ans, plus joyeusement, le lieu est prisé des camping-caristes, suite à la décision du maire de l'ouvrir toute l'année. « *Le responsable du camping me l'a proposé, et j'ai trouvé que c'était une bonne idée. Il y a aujourd'hui un tel engouement autour des camping-cars, avec notamment l'arrivée de nouveaux adeptes convertis à la faveur du Covid, que cela nous a semblé valoir le coup.* »

Dans le passé, le camping fermait ses portes en octobre, il est désormais ouvert 365 jours sur 365. Une affaire rentable pour la commune... « *Avec ses 250 emplacements, dont la moitié était déjà occupés en mars, il génère un chiffre d'affaires de 500 000 euros, dont 250 000 pour la commune* », précise Guy Hercend. À l'heure où beaucoup de municipalités confient la gestion des campings municipaux à des délégations de service public, Guy Hercend repousse cette éventualité. « *Cela se traduit en général par une flambée des prix. Certes, nous sommes sollicités par des entreprises du privé qui souhaitent reprendre le camping, mais nous y résistons : le camping a un rôle social, il faut le préserver.* »

L'ouverture du camping toute l'année présente aussi d'autres avantages : il génère de l'emploi (quatre personnes en haute saison), soutient l'activité du commerce et des services, mais permet aussi de lutter contre l'occupation sauvage des campings-cars.

« *Pour beaucoup de municipalités situées dans des zones touristiques, ce stationnement sauvage est un vrai casse-tête. C'est très compliqué de faire respecter la loi et leur présence est source d'un certain nombre de nuisances et de conflits. Au lieu de les chasser, on les invite à rejoindre le camping. C'est beaucoup moins conflictuel.* »

Fiche projet

Contexte :

- Depuis quelques années, les vacances en camping-car suscitent un engouement croissant. Une tendance encore accrue par la crise sanitaire et qui génère pour les communes des effets positifs et négatifs : retombées touristiques, nuisances liées au camping sauvage.

Initiative :

- Décision d'ouvrir le camping d'Étel toute l'année.



Fiche projet

Contexte :

- Nécessité de rénover trois barres d'immeubles de 10 à 15 étages construites dans les années 60 dans la cité du Grand Parc à Bordeaux.

Initiatives :

- Choix de réhabiliter, plutôt que de détruire les 530 logements.
- Augmentation des surfaces des logements grâce à la création de jardins d'hiver de 25 à 45 m².

Bordeaux Métropole (33) Des jardins d'hiver pour tous

L'expérience du confinement et la réalité des inégalités de logement (il est plus facile d'être confiné lorsque l'on dispose d'une maison secondaire avec jardin qu'à cinq dans un T2) ont renforcé la prise de conscience des architectes et urbanistes de l'importance de l'espace extérieur. Certains allant jusqu'à réclamer la mise en place d'un droit au balcon, même pour les T1, dans les programmes neufs ou de réhabilitation de HLM.

Certaines collectivités ont pris de l'avance, comme Bordeaux Métropole, qui a suivi en 2016 les partis pris des architectes, pour le programme de réhabilitation de trois barres de logement social des années 60 dans le quartier du Grand Parc à Bordeaux.

Premier parti pris : réhabiliter les immeubles plutôt que de les détruire, comme cela se fait couramment. Le second : profiter de la réhabilitation pour augmenter la surface habitable en dotant les appartements d'un vaste jardin d'hiver. De très grande dimension (3 mètres de large à l'intérieur, un mètre à l'extérieur dans la partie balcon et une dizaine de mètres en longueur), celui-ci passe devant chaque pièce du logement. Les fenêtres sont remplacées par de grandes baies vitrées coulissantes qui annihilent la frontière entre l'intérieur et l'extérieur.

Une nouvelle configuration de l'espace qui change tout... Le jardin d'hiver apporte aux habitants air, lumière, ouverture et vue sur l'extérieur, mais aussi une forme de liberté. C'est un espace dont chacun peut inventer l'usage, en fonction de sa personnalité. Les uns y installent des plantes, d'autres y reçoivent, bricolent, font du sport. Un phénomène que les architectes constatent souvent avec les balcons : c'est l'endroit non fonctionnel où l'habitant amène toujours sa créativité, son inventivité.

La réhabilitation du Grand Parc a mobilisé 45 000 euros d'investissement par logement (à comparer avec un coût de démolition par logement d'environ 25 000 euros), sans augmentation de loyer pour les habitants.



Consultez notre dossier sur la place donnée au plein air dans les collectivités dans la rubrique médiathèque du site : cnfpt.fr

TEN- DANCES

Ici et maintenant, l'essentiel du service public en action

intentions de recrutement chez les employeurs territoriaux. En mars dernier, le baromètre HoRHizons 2020 révélait leur hausse de +6%. En septembre, selon l'outil de la Fédération nationale des centres de gestion (FNCDG) et de l'Association nationale des directeurs et directeurs adjoints des CDG, 74 629 postes avaient été proposés au 1^{er} semestre, soit une augmentation de 60,3 % par rapport au 1^{er} semestre 2020. Parmi ces annonces, les métiers de la famille « Architecture, bâtiment et logistique » représentaient 10,2 % des postes proposés. Les communes recherchaient plutôt des policières et policiers municipaux (5,9 %) ; les communautés de communes, des développeuses et développeurs économiques, chefs et chefs de projets « développement territorial » et assistantes et assistants éducatifs petite enfance. Tous types de collectivités confondus, c'est le métier d'assistant ou assistante de gestion administrative qui faisait l'objet des annonces les plus fréquentes tandis que les besoins en secrétaires de mairie restaient forts.



EMPLOI

Recrutements : la dynamique territoriale se confirme

Le dernier baromètre semestriel des bourses de l'emploi des centres de gestion confirme l'augmentation des

FORMATION

Les assises formation des bibliothécaires auront bien lieu

Prévues en 2020, les Assises de la formation des bibliothécaires ont été décalées pour cause de pandémie au 30 novembre prochain. L'annonce en a été faite en juin, lors du congrès de l'Association des bibliothécaires de France, par la ministre de la Culture. Outre le ministère de la Culture, la préparation de l'événement mobilisera celui de l'Enseignement supérieur et de la recherche mais aussi le CNFPT, les associations de bibliothécaires et les différentes structures prestataires de formation en région. Plusieurs sujets seront abordés parmi lesquels la coordination entre les différentes structures de formation, les nouvelles modalités de formation et la reconnaissance de l'apport des bénévoles.



RÉMUNÉRATION

L'indice minimum des fonctionnaires s'aligne sur le SMIC

Lors de l'ouverture de la conférence salariale en septembre, Amélie de Montchalin - ministre de la Transformation et de la Fonction publiques - a annoncé que l'indice minimum de traitement des agents publics serait relevé au niveau du SMIC. À cette occasion, la date des élections professionnelles a été fixée au 8 décembre 2022.

LECTURE, GRANDE CAUSE NATIONALE UNE OPPORTUNITÉ POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES ?

Depuis l'été 2021 et pendant un an, la promotion du livre fait l'objet d'une campagne médiatique inspirée notamment par les associations de bibliothécaires. La période est aussi l'occasion de mettre en avant un service territorial parfois méconnu et de réfléchir à une politique locale.

[Suivez le débat.](#)



La grande cause nationale

La patrie au secours de la lecture ! En déplacement dans les Hauts-de-France, Emmanuel Macron a décrété la lecture grande cause nationale de l'été 2021 à l'été 2022. Le président de la République s'engage ainsi à « revitaliser la relation qu'entretiennent les jeunes générations avec le livre. » Ce label gouvernemental consiste essentiellement en une campagne d'intérêt public inspirée par des collectifs sélectionnés sur appel à projet. Les lauréats peuvent donner de la visibilité à leur cause grâce à l'obtention de diffusions gratuites de messages sur les médias publics. Aucune subvention n'est toutefois attribuée.

86 %

des Français ont lu un livre ou plus en 2020, une baisse de 6 points par rapport à 2019.



179

C'est le nombre de contrats territoire-lecture déployés sur le territoire au 31 décembre 2020.

CLAUDE POISSENOT

Sociologue, enseignant-chercheur à l'IUT « Métiers du livre » de Nancy

« L'aspect positif de la grande cause est qu'elle rappelle aux élus et élus l'importance d'avoir une politique de lecture publique. Mais la démarche porte en elle une difficulté intrinsèque. Le plus souvent, les grandes causes relèvent du soin aux autres. Or, la lecture est une pratique très personnelle. Je ne pense pas que cette injonction à lire produise d'effet sur la population car les gens sont devenus très autonomes. Finalement, cette grande cause concerne davantage les institutions, et notamment les

collectivités locales, que le grand public. L'autre difficulté est que le Président donne de la lecture une définition restrictive, à savoir le livre imprimé ou sa reproduction numérique. Pourtant il existe une multiplicité d'autres lectures, sur des supports très différents. Les bibliothèques ont d'ailleurs suivi ce mouvement en proposant de nouveaux services. Mais on peut se demander si une salle d'ordinateurs rentre dans le cadre de la grande cause sociale. »

80 %

des 15-24 ans se perçoivent comme lecteurs en 2020, ils étaient 92 % à le penser en 2019.

(source : Baromètre Ipsos « Les Français et la lecture »)



Retrouvez plus d'infos en ligne
cnfpt.fr/mediatheque



Les jeunes lisent en moyenne **3h** par semaine, contre **7h30** consacrées à la télévision et 8h à Internet.



MALIK DIALLO

Directeur des bibliothèques municipales de Rennes et président de l'Association des directrices et directeurs des bibliothèques municipales et groupements intercommunaux des villes de France

Les collectivités locales font déjà beaucoup de choses pour promouvoir la lecture. À travers les bibliothèques, elles proposent des médiations, des points-lecture, des animations, des jeux, des spectacles, dans leurs locaux mais aussi hors les murs. La grande cause ne peut avoir qu'un effet positif. Elle a déjà permis de fédérer un grand nombre d'acteurs, d'enclencher une dynamique en termes d'identification des

besoins, de partage d'expériences. Le but, c'est enfin d'associer l'ensemble des élus et des directions des municipalités, pas seulement celle de la culture, la lecture est aussi un outil social notamment. La mairie peut, dans le cadre de la grande cause, organiser des événements mais elle ne doit pas s'enfermer dans cette logique. Elle doit surtout miser sur les acteurs de fond.

Ce que font déjà les collectivités locales

Avec les écoles, les territoires sont les principaux acteurs publics pour promouvoir la lecture. La bibliothèque est un service de la commune ou de l'intercommunalité, dont elle dépend sur le plan budgétaire. Elle est rattachée à la direction de la culture même si elle jouit en pratique d'une grande autonomie. La lecture publique ne fait pas partie des compétences obligatoires de la commune mais rien n'empêche l'équipe municipale de s'emparer du sujet. Elle constitue de toute façon le cœur de métier d'une bibliothèque. La lecture publique est une compétence culturelle du département qui doit aider les bibliothèques des zones rurales. Preuve que les territoires sont la cheville ouvrière en ce domaine, le Gouvernement a mis en place en 2010 les contrats territoire-lecture (CTL), qui permettent d'initier des partenariats entre les collectivités et l'État autour de projets de développement.





Alliance pour la lecture

Les principaux acteurs œuvrant pour la promotion de la lecture (bibliothécaires, libraires, éditeurs, associations...) ont déposé dès juillet un dossier commun pour l'appel d'offres grande cause baptisé « Alliance pour la lecture », que les associations d'élus locaux et de cadres territoriaux peuvent rejoindre.

Si l'essentiel de la grande cause consiste en une campagne de communication, elle est aussi l'occasion pour les bibliothécaires d'attirer l'attention des élus et des directions des affaires culturelles sur leur travail et de les inciter à mener une politique volontariste en faveur de la lecture. Elle peut être l'occasion pour ces acteurs de débattre du sujet et de mettre en place de nouvelles initiatives. Et les contrats territoire-lecture ont montré qu'ils pouvaient être des véhicules efficaces pour cela.



FABIAN RUINET

Maire de Talant, Côte-d'Or

La lecture est un sujet qui m'intéresse. J'estime qu'il faut donner le goût du livre aux plus jeunes le plus tôt possible pour contrecarrer l'usage de la tablette. À peine quelques mois après mon arrivée à la mairie, nous avons instauré la gratuité de la bibliothèque et agrandi l'amplitude d'ouverture. Nous comptons aussi la réaménager pour qu'elle soit un lieu de vie. Mais les activités hors les murs sont également très importantes. Ainsi, je souhaite que la bibliothèque soit présente sur toutes les manifestations de la municipalité, comme l'inauguration des décorations de Noël, où seront présentés des livres et contes sur le sujet. Et toutes les manifestations de promotion de la lecture devront être déclinées dans chaque quartier, notamment dans le quartier prioritaire de la politique de la ville présent sur notre territoire. Il faut aller en extérieur, dans un espace public, pour toucher les habitants. Même si cette année de Lecture grande cause nationale est une très bonne chose et nous pousse à faire plus, je ne me cale pas dessus pour mener à bien ces initiatives.





JO 2024 : DES OPPORTUNITÉS EN OR POUR LES COLLECTIVITÉS

En écho à l'organisation des Jeux de Paris 2024, des centaines de collectivités s'inscrivent dans la dynamique de « Terre de Jeux 2024 », un label créé par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris (Cojo).

Suivez le parcours de la flamme...

Faire connaître ses parcours sportifs

Le label « Terre de Jeux 2024 », délivré par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, est décerné aux collectivités qui s'engagent à faire vivre la dynamique olympique sur leur territoire. La première édition de collectivités labellisées a permis de découvrir 180 circuits, balades, itinéraires plus ou moins sportifs, soit plus de 2 000 kilomètres recensés.



Encourager ses athlètes sportifs à fort potentiel

En Moselle, le département a labellisé 25 sportifs à fort potentiel et a signé avec eux une convention de partenariat pour les accompagner jusqu'aux Jeux de Paris 2024. Cela se traduit par un appui financier, de communication et le suivi de leurs besoins.





Devenir centre de préparation aux jeux

Les délégations étrangères viennent parfois s'entraîner dans les centres de préparation aux jeux du pays hôte. Toutes les collectivités peuvent en devenir à condition de respecter les cahiers des charges du Cojo et d'être labellisées « Terre de Jeux 2024. » Aujourd'hui, 770 centres répartis sur 95 départements sont déjà recensés. Une troisième phase de dépôt des dossiers est ouverte jusqu'en avril 2022.



Un GR sur mesure

Créé par la Fédération française de randonnée dans le but de soutenir la candidature de Paris aux Jeux olympiques 2024, le GR® 75, long de 50 kilomètres, réalise le tour de Paris en passant par ses portes et chemine entre anciens espaces sportifs des Jeux de 1900 et 1924 et certains complexes qui serviront en 2024.

ACTIONS

Partageons notre vision
de la formation

RECUEIL THÉMATIQUE

Des formations face au défi de l'urgence climatique

Si, aujourd'hui, les conséquences environnementales, économiques et sociales de la crise sanitaire ne sont pas encore complètement connues dans les territoires, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) alerte une nouvelle fois sur les conséquences du dérèglement climatique. Ainsi, le GIEC estime que 50 à 70 % des leviers d'actions contre les changements climatiques se trouvent au niveau local. En réponse à ces enjeux du changement climatique, le CNFPT adapte son offre de formations et propose un recueil consacré à la transition écologique et au changement climatique.

Répondre aux enjeux
Complémentaire à l'offre de service annuelle, le recueil

propose aux collectivités une sélection de ressources formatives mises en place par l'établissement pour répondre à cinq enjeux majeurs :

- « Les enjeux du changement climatique » avec pour objectif d'accélérer la transition écologique et la neutralité carbone en 2050 ;
- « One Health » pour comprendre et prendre en compte l'interdépendance entre les santés humaine, animale et la préservation de l'environnement ;
- « Du sol au bol » afin de prendre conscience du rôle et de l'impact des collectivités en matière d'agriculture et d'alimentation ;
- « Du renouvelable et du durable » afin d'accompagner les collectivités dans la bataille énergétique ;
- « Des territoires résilients » pour développer la capacité des territoires à anticiper, atténuer les conséquences et évoluer face aux mutations et catastrophes.

Pour chacune de ces thématiques, une sélection d'offres est proposée sous plusieurs formats : formations en présentiel, podcasts, vidéos, stages et cours en ligne.

Des thématiques d'actualité

Depuis plus d'un an, dans un contexte de crise sanitaire, le CNFPT se mobilise pour prendre en compte les attentes des collectivités et apporter des réponses formations à leurs agents.

Ainsi, l'établissement propose, en plus de son offre annuelle, une collection de recueils thématiques (formations et ressources) pour accompagner les collectivités sur les problématiques rencontrées lors de la crise sanitaire, sociale et environnementale que nous traversons. Consultable en ligne sur cnfpt.fr, la collection est aujourd'hui riche de trois recueils :

- La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté ;
- Le développement économique et local ;
- La transition écologique et le changement climatique.



L'ensemble des recueils thématiques est disponible sur cnfpt.fr/se-former/suivre-formation/rechercher-formation/formations-thematiques/national



CONSERVATOIRE DE ROMILLY-SUR-SEINE : SE FORMER À L'ÉVALUATION DES ÉLÈVES



LA PROBLÉMATIQUE

Le conservatoire de Romilly-sur-Seine (10) dispense un enseignement aux enfants et adultes dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre. Sa directrice, Laure Commaret, souhaitait que son équipe pédagogique soit formée à l'évaluation des élèves. « *Nos enseignants ont des profils et des parcours différents et l'homogénéisation des pratiques, au-delà des enjeux pédagogiques, était une condition du renouvellement de l'agrément ministériel du conservatoire.* » À ces dimensions pédagogiques et administratives s'ajoutait un enjeu stratégique pour la Ville qui souhaitait renforcer le rayonnement du conservatoire comme outil culturel sur le territoire. En octobre 2020, la municipalité de Romilly-sur-Seine a sollicité la délégation Grand Est du CNFPT pour accompagner les équipes dans ses démarches.

LES RÉPONSES

La délégation du CNFPT a mobilisé ses équipes formation et a fait appel à l'expertise du pôle culture du CNFPT pour imaginer le meilleur dispositif possible.

Un premier temps d'échange avec la directrice du conservatoire a permis de bien cerner chacune des attentes et des contraintes à prendre en compte. « *Outre la mise en place d'un suivi d'élève (évaluation continue et terminale, livret d'élève), il s'agissait en effet de contribuer à positionner le conservatoire sur un niveau d'excellence, de valeurs en matière de transmission d'un patrimoine et d'éducation des futurs citoyens... qui est attendu d'un conservatoire agréé* » explique Anass Ben Haddou, conseiller-formation de la délégation.



« Le CNFPT a su proposer une formation adaptée aux besoins et aux attentes de tous tout en renforçant le climat de confiance au sein du conservatoire. »

Laure Commaret,
directrice du conservatoire
de Romilly-sur-Seine

UN DISPOSITIF SUR MESURE

Sur la forme, une action sur site s'est rapidement imposée afin d'accompagner tous les enseignants simultanément. Sur le fond, l'accent a été mis sur les expériences des stagiaires et l'objectif d'une co-production d'un dossier de l'élève. « *Les enseignants étaient un peu réticents à l'idée d'une formation théorique qui risquait d'être éloignée de leurs pratiques, explique Anass Ben Haddou, et le choix du bon intervenant était, à cet égard, déterminant.* » Dans cette recherche, c'est en mobilisant des contacts en interne auprès du pôle culture du CNFPT et à l'externe dans les conservatoires d'Île-de-France, que Clément Gélébart, directeur adjoint du CEFEDM (Centre de formation des enseignants de la danse et de la musique) Normandie a pu être identifié.

Avec le concours de ce dernier, le dispositif a été conçu et déployé, les 16 et 17 mars et sur une troisième journée en novembre. La 1^{ère} journée a alterné

temps de réflexion en sous-groupes, moments plus « magistraux » en grand groupe et réflexions sur la base de ressources liées à l'enseignement spécialisé. Au cours de la 2^e journée, des temps de pratiques, temps de partage et de réflexion autour des compétences en musique se sont succédés. Enfin, la troisième journée a permis de faire un point d'étape, après une première utilisation des outils conçus durant les deux premières journées, et de finaliser les productions.

RENFORCER LA CONFIANCE

« *L'écoute attentive de nos attentes a permis de mettre en place l'action de formation qu'il nous fallait, se félicite Laure Commaret. L'intervenant a su créer une dynamique d'ensemble dans laquelle les enseignants ont compris pourquoi ils étaient là, ce que la formation allait leur apporter individuellement et collectivement.* » Au-delà de la question concrète de l'évaluation, la formation a en effet permis aux uns et aux autres d'intégrer

des échéances administratives liées à l'agrément et les implications de celui-ci pour la collectivité. En donnant du sens aux évolutions, elle a ainsi permis de renforcer la confiance et l'engagement de chacun dans la transformation du conservatoire. De quoi envisager avec une certaine impatience la prochaine formation sur l'innovation pédagogique que le conservatoire a également commandée au CNFPT, toujours dans la perspective de l'obtention de l'agrément ministériel d'ici 2022.



Consultez l'ensemble
de nos articles sur
[cnfpt.fr/la médiathèque](https://cnfpt.fr/la-médiathèque)



DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL : UNE OFFRE À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Déjà doté d'une offre de services conséquente sur le sujet, le CNFPT a saisi la crise sanitaire comme l'opportunité de réinterroger les pratiques des collectivités en matière de développement des territoires. Pour le CNFPT, c'est par la coopération entre agents qu'il sera possible de dépasser les impacts de la crise et les difficultés de mises en œuvre. Aussi, l'établissement organise depuis plusieurs mois ces opportunités d'alliances et d'échanges (entretiens exploratoires et séminaires avec des territoriaux, des experts...) afin d'aider à déclencher la mise en œuvre à travers une offre renforcée.



CYCLE PROFESSIONNEL DÉVELOPPEUR OU DÉVELOPEUSE TERRITORIAL

S'outiller et consolider son parcours professionnel

5 modules (16 jours de formation : 13 jours en présentiel et 3 jours en distanciel).

Comme tout cycle de formation professionnelle, le cycle développeur ou développeuse territorial est divisé en modules qui font l'objet d'évaluations régulières et garantissent l'appropriation progressive des compétences requises. Il permet d'appréhender l'ensemble des dimensions du développement territorial, comprendre les enjeux de développement de son territoire, savoir positionner son action et son rôle dans les projets de sa collectivité, et découvrir des méthodologies spécifiques aux métiers de développeur ou développeuse territorial. Les modules en présentiel ont lieu dans des villes différentes (Dunkerque, Marseille, Nantes, Grenoble, Tours). Le dispositif propose diverses modalités pédagogiques à distance (e-formation, webinaire, communauté d'apprentissage...). La délivrance d'un certificat de formation professionnelle valide l'évaluation finale.



PHILIPPE PILYSER

Développeur territorial, Communauté de communes Flandre intérieure

« Je me suis engagé dans le cycle professionnel de développeur territorial quelques mois après ma prise de fonction avec le soutien de ma hiérarchie. Cela m'a permis de me retrouver pendant plusieurs semaines avec mes homologues de tous horizons et d'explorer différents thèmes où nous rencontrons de nouveaux agents et intervenants eux-mêmes très divers. Cela m'a permis de m'enrichir de méthodes et de pratiques inspirantes quand elles n'étaient pas directement transposables. Certains y ont trouvé des ressources pour rebondir dans leur structure ou en dehors. J'y ai moi-même puisé des connaissances essentielles pour réussir mon concours d'attaché territorial à l'issue de la formation. Ce cycle offre un temps de recul précieux pour prendre de la hauteur et garder la dynamique du territoire. »

Des solutions adaptées et tournées vers la mise en œuvre

À côté de son offre catalogue et des formations réglementaires, le CNFPT propose également des réponses sur mesure conçues à partir des besoins exprimés par une ou plusieurs collectivités sur une problématique particulière.

Ces formations réalisées sur le lieu de travail des agents ou à proximité sont tournées vers l'action et la mise en œuvre des projets.

Grâce à l'accompagnement des délégations du CNFPT tout au long des projets, de la conception à la mise en œuvre puis à l'évaluation, la formation est adaptée en termes de contenus et de formats (durée, ampleur, ressources) aux enjeux et besoins spécifiques exprimés. Lorsqu'elles sont montées en union, pour plusieurs collectivités partageant les mêmes enjeux, ces formations facilitent les coopérations inter-collectivités.



PARTENARIATS ET COOPÉRATIONS

Innovier, inventer et expérimenter ensemble.

Aujourd'hui, plus que jamais, les réponses et les solutions en matière de développement local se trouvent ensemble. C'est pourquoi, le CNFPT a noué des partenariats et des coopérations qui lui permettent de proposer aux collectivités des opportunités de co-développement. Secrétariat d'État chargé de l'économie sociale, solidaire et responsable, Fédération des parcs naturels régionaux de France, Association nationale des pays et Pôles d'équilibre territoriaux, Réseau des collectivités pour une économie solidaire, Fédération des agences d'attractivité, de développement et d'innovation... autant d'horizons dont sont issus des experts de la gestion et du développement économique local que l'établissement fédère (séminaires, thinktank, forums, etc.) afin d'enrichir une offre de formations toujours plus adaptée aux attentes.



MOOC

Se former en ligne, à son rythme

4 à 5 semaines, 12 à 15 heures, 3 heures par semaine.

Sur la plateforme FUN-MOOC, le CNFPT consacre plusieurs séminaires en ligne au développement local : « Territoires et développement, changeons d'époque », « Économie sociale et solidaire », « Monnaies complémentaires, un nouvel outil au service des territoires », « La SCIC (sociétés coopératives d'intérêt collectif), une coopérative au service des territoires »...

> www.fun-mooc.fr



LIVRET NUMÉRIQUE

Capitaliser sur la richesse des échanges

La journée d'actualité « Smart village : comment le numérique peut-il contribuer à un développement territorial durable ? » initialement prévue en 2020 a été transformée en 4 webinaires réunissant chercheurs et praticiens (territoriaux) afin que recherche et terrain se nourrissent mutuellement. Un cahier numérique réunit les actes (supports - vidéos des webinaires - articles) capitalisant la richesse de dialogues de la recherche.

> cnfpt.fr/sites/default/files/les_dialogues_de_la_recherchev3_1_0.pdf

RESSOURCES FORMATIVES

Une information de qualité en prise avec l'actualité

Plusieurs webinaires consacrés au développement territorial ont été organisés en 2021 et sont désormais disponibles en replay avec de nombreuses autres ressources sur la page dédiée aux ressources formatives aménagement et développement durable des territoires ainsi que sur la e-communauté développement

local (3 123 membres) ouverte à tous sur simple inscription. De quoi permettre à ceux qui ont manqué l'événement de se rattraper.

> e-communaut.es.cnfpt.fr
> cnfpt.fr/se-former/se-former-autrement/ressources-formatives/national#amenagement_developpement_durable_territoires

DAVID DELATRE

Directeur développement économique, emploi & formation
Pôle Aménagement du Territoire
Communauté d'agglomération des 2 baies en Montreuillois (62)



« La crise a mis en évidence des faiblesses en matière

d'accompagnement des acteurs économiques du territoire. Le webinaire « Les commerces, la crise et le rebond » est vraiment arrivé au bon moment pour nous permettre de prendre de la hauteur par rapport aux fournisseurs de solutions de plateforme promettant de valoriser les commerces de centre-ville. Au cours du séminaire, nous avons découvert l'état de l'art dans le domaine et compris que ces solutions mise en œuvre en urgence pouvaient rapidement se transformer en gouffre financier si on ne mettait pas en place les garde-fous nécessaires. En d'autres termes, il ne faut pas confondre un outil et une solution pérenne qui passe, en l'occurrence, d'abord par une meilleure connaissance du tissu économique et une plus grande proximité avec les acteurs. »



Consultez notre catalogue thématique sur le développement économique local sur :
cnfpt.fr/se-former/covid-cnfpt-vous/formations-thematiques/national



PHILIPPE DENIS

Formateur pour le CNFPT

Médiateur numérique à la Médiathèque de Lorient (56), Philippe Denis intervient depuis 2016 pour le CNFPT dans les domaines de « l'accompagnement numérique des enfants », « l'éducation aux médias et l'information » et sur « les technologies écoresponsables en formation » pour les formatrices et formateurs.

EN LUDOPÉDAGOGIE, NOUS PRENONS LE JEU AU SÉRIEUX »

Les intervenants peuvent s'appuyer sur des activités ludiques pour rendre les participants plus actifs et dynamiser les sessions en présentiel ou en distanciel. Philippe Denis, formé à la ludopédagogie lors d'une formation proposée par le CNFPT pour les formateurs, nous dit ce qu'il en retire.

CE QUE C'EST

C'est une méthode pédagogique qui utilise le jeu pour faire travailler collectivement sur un thème de formation. Il peut s'agir de jeux de cartes, de jeux de rôles, de grands jeux en extérieur, de mises en situation... Le jeu peut être central dans la formation en prévoyant des tranches d'un quart d'heure entrecoupées de debriefing ou être utilisé plus ponctuellement — avec des quiz par exemple — dans une formation plus descendante, si cela apporte une plus-value pédagogique.

CE QUE CELA APPORTE

Le jeu permet d'obtenir une participation active, clé dans l'apprentissage et la formation. Les participants vivent alors cette dernière plus qu'ils ne la suivent ce qui, en matière d'animation, facilite leur mobilisation. La grande variété des jeux permet de lutter contre le décrochage. Certains sont facilement reproductibles et les participants, de retour dans leur service, peuvent en faire profiter leurs collègues.

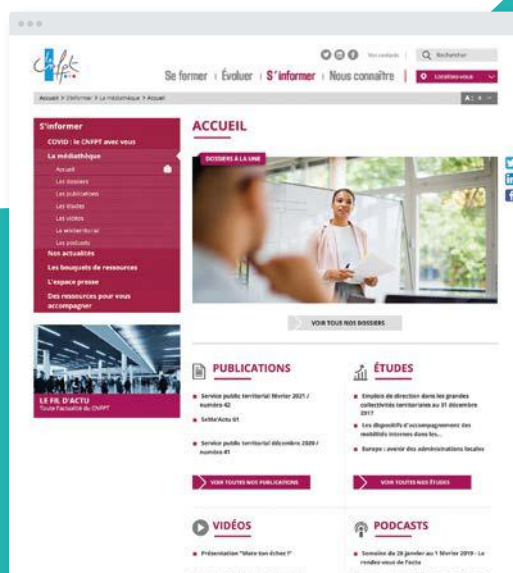
POINTS DE VIGILANCE

Trouver le bon jeu correspondant au thème peut prendre du temps. Certains jeux sont libres de droit sur Internet mais il faut aussi parfois les adapter ou même en concevoir sur mesure, ce qui représente un important travail en amont. Il faut surtout veiller à les intégrer à bon escient dans un scénario pédagogique, pour ne pas donner l'impression aux stagiaires de perdre leur temps.

Service public territorial

EST AUSSI SUR CNFPT.FR

La lecture de Service public territorial se poursuit sur cnfpt.fr ! Retrouvez tous nos dossiers et plus encore dans la rubrique Médiathèque, onglet S'informer.



PENSER LA VILLE À HAUTEUR D'ENFANTS

Si la démocratie participative passe désormais par les enfants, les villes sont de plus en plus nombreuses à souhaiter rendre la ville plus habitable pour eux. Un enjeu majeur, pour toutes les générations. Une « ville à hauteur d'enfants » est une ville pour tous : apaisée, verdoyante, accessible. Tout le monde y gagnera.



QUAND LES COLLECTIVITÉS PRENNENT SOIN DE NOTRE SANTÉ

Les initiatives des collectivités en matière de santé se multiplient. Avec la pandémie, elles sont particulièrement présentes : consultations covid ambulatoires, soutien des politiques de dépistage et de vaccination, avec des mesures spécifiques pour les publics les plus éloignés... Des initiatives qui ont montré leur utilité auprès de la population !



Vous souhaitez réagir ou nous adresser des suggestions d'articles ? Contactez-nous à l'adresse suivante : servicepublicterritorial@cnfpt.fr ou sur nos comptes :



RETROUVEZ
NOTRE OFFRE DE SERVICE
SUR **CNFPT.FR**

ENTRETIENS ANNUELS

ACCOMPAGNEZ LES PROJETS
PROFESSIONNELS
DE VOS AGENTS,
PENSEZ À LA FORMATION



#CNFPTAVECVOUS



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT